

AR Prefecture

016-200054047-20230522-2023_05_22_23-DE
Reçu le 23/05/2023
Publié le 23/05/2023

Le dispositif « participation citoyenne » s'inscrit à la fois dans une large gamme d'outils de prévention de la délinquance telles que l'opération tranquillité vacances ou plan seniors et devrait contribuer à renforcer les solidarités de voisinage.

Considérant que ce dispositif a déjà fait ses preuves et a permis de renforcer la cohésion des habitants d'un même quartier et de permettre un véritable échange avec les services de la gendarmerie nationale, il est proposé à l'Assemblée d'adhérer au dispositif « Participation Citoyenne ».

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'adhésion au dispositif « Participation Citoyenne ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le mardi 23 mai 2023

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

